

# **LE PHENOMENE DE DELESTAGE ET SES EFFETS PERVERS EN MILIEU SOCIAL SOUS LE CONCESSIONNAIRE AMERICAIN AU CAMEROUN (2001-2014)**

**Ismaël Foundikou**

*Faculté des Arts, Lettres et Sciences Humaines  
de l'Université de Yaoundé I/Cameroun  
foundikou\_ismael@yahoo.com*

## **Résumé**

*Le phénomène de délestage, caractéristique d'un malaise généralisé du secteur de l'électricité au cours de la dernière décennie du monopole public de la SONEL, est la principale raison qui justifiait techniquement la pression des institutions de Bretton Woods sur l'Etat du Cameroun à ouvrir ce secteur à l'entrepreneuriat privé au profit de l'entreprise américaine, AES-SONEL en 2001 sous le régime de la concession. Au terme de treize année d'activité de cette dernière, le phénomène de délestage aux effets sociaux désastreux et dramatiques n'a pas été combattu. Malgré les projets de redressement des réseaux électriques qui avaient été souscrits par AES-SONEL aussi bien au niveau des parcs de production, de transport que de distribution. Cette réflexion se propose de mobiliser les sources de première et de seconde mains à l'effet d'analyser les raisons fondamentales de l'intensification du phénomène de délestage ainsi que ses répercussions en milieu social sous la concession de l'entreprise américaine.*

**Mots clés :** délestage, concession, AES-SONEL, quiétude sociale, Cameroun

## **Abstract :**

*The phenomenon of delestage which is indicative of a generalised malaise within the electricity sector during the final decade of the state-owned nature of the SONEL, constitutes the primary rationale behind the technical pressure exerted by institutions of breton woods on the government of Cameroon to liberalise the sector in favour of the American enterprise AES-SONEL in 2001 under the regime of concession. At the end of its thirteen years of activity, the phenomenon of delestage with its disastrous and dramatic social effects, has not been tackled. In spite of the electricity network recovery projects that AES-SONEL had undertaken for the generation, transmission and distribution networks. The aim of this study is to draw on primary and secondary sources to analyse the fundamental reasons for the intensification of the phenomenon of delestage and its repercussions on the social environment under the concession of the American company.*

**Key words :** delestage, concession, AES-SONEL, social quietude, Cameroon

## **Introduction**

Le délestage entendu coupure intempestive et prolongée du courant électrique dans un quartier, une ville, une région, un pays, est loin d'être un phénomène nouveau dans le secteur d'électricité au Cameroun (Fondation Friedrich Ebert, 1995 : 10). La progression inquiétante de sa fréquence qui était passée de 8 heures à 22 heures 6 minutes de temps équivalent de coupure respectivement en 1991 et en l'an 2000, constituait la raison fondamentale qui avait motivé le désengagement de l'Etat au profit de l'entrepreneuriat privé en 2001 (Eboa, 2001 :2). C'est dans ce contexte que AES Sirroco Ltd, filiale de AES Corporation, une entreprise originaire de la première économie du monde, va conclure un contrat de concession de gestion du secteur d'électricité de manière quasi exclusive avec l'Etat du Cameroun le 18 juillet 2001 (Foundikou, 2020 : 92). Dans le cadre de cette convention qui lui conférait le monopole dans le marché de la fourniture du courant électrique au Cameroun, AES Corporation, rebaptisé AES-SONEL, s'engagea à conduire dans les meilleurs délais la réalisation d'un certain nombre de travaux susceptibles de sortir le secteur de la précarité et par ricochet réduire les coupures intempestives à des proportions raisonnables. Malheureusement, dans le processus de l'accomplissement de ses missions, le concessionnaire américain semble avoir été incapable d'honorer à ses engagements sur le plan opérationnel. En 2014, elle a même décidé d'écourter sa période de concession à un moment fatidique où le délestage, faisant rage, devenait plus intense, fréquent avec une durée moyenne équivalente de coupure de 68 heures 2 minutes, presque trois jours de coupures en moyenne. Une situation qui donne à interroger les répercussions de l'intensification de ce phénomène aux effets sociaux regrettables en milieu camerounais. Alors, quel est l'état de misère endurée par les populations camerounaises victimes des coupures intempestives du courant électrique sous la concession de l'AES-SONEL ? Cette réflexion se propose de mobiliser les informations de première et de seconde mains, les données chiffrées et les témoignages à l'effet de procéder par une analyse descriptive et partialo-comparatiste des faits historiques qui expliquent les raisons fondamentales de l'intensification

du phénomène de délestage, puis caractérisent les dures réalités sociales vécues par les populations au cours de cette période.

## **1. Les causes de l'intensification du phénomène de délestage dans le secteur d'électricité sous la concession de l'AES-SONEL**

Les causes de l'intensification du phénomène de délestage proviennent de la non réalisation des grands travaux urgents de réhabilitation, de construction des infrastructures de production et de distribution par l'AES-SONEL prévus dans ses différents cahiers de charges.

### ***1.1 Aperçu sur les projets urgents de redressement des réseaux électriques souscrits par AES-SONEL en 2001***

Conscients de l'état de la dégradation des différents parcs électriques, l'Etat du Cameroun et AES-SONEL avaient, de commun accord, identifié dans le cadre du contrat de concession, les projets de construction des nouveaux équipements, de réhabilitation, de réfection ou de rénovation des ouvrages existants afin de satisfaire, sur les plans quantitatif et qualitatif, les besoins énergétiques des usagers.

Au niveau du parc de production et en matière de la mise en œuvre des nouveaux ouvrages hydroélectriques, il avait été décidé de :

- la réalisation du projet de barrage réservoir de Lom-Pangar au plus tard en 2007 pour booster la production d'électricité dans le bassin de la Sanaga où sont logées les deux grandes centrales de Song-Loulou et d'Edéa ;
- la réfection, la réhabilitation de certains équipements des centrales hydroélectriques d'Edéa et de Song-Loulou dans le réseau interconnecté sud et de Lagdo dans le réseau interconnecté nord ;
- la réhabilitation et la réfection des trois barrages de retenue existants à savoir : Mbakaou, Bamendjin et Mapé ;
- la réhabilitation et de la réparation des centrales thermiques d'appoint du réseau interconnecté sud et du respect du programme régulier d'entretien sur les centrales de base des localités isolées (Cahier des charges, 2001: 8).

Au niveau du réseau de transport et de distribution, l'entreprise américaine devrait procéder au renforcement des postes sources de transformation de Douala et en assurer progressivement les injections par la construction des nouveaux postes de transformation à Douala et à Yaoundé (Cahier des charges, 2001 : 12). Elle devrait également entreprendre les travaux de maintenance des lignes électriques de transports et de distribution.

Tel fut donc le menu des travaux qui constituaient l'essentiel de la feuille de mission confiée à l'AES-SONEL dans le cadre de l'exercice de ses activités pour améliorer la qualité du courant électrique au Cameroun. Mais, malheureusement, l'AES-SONEL, treize années après, va écourter son mandat en 2014 au profit du fonds britannique *Actis*, laissant ainsi le secteur d'électricité dans une situation précaire. Quel a été son bilan réel dans le cadre de l'observation des objectifs ci-dessus déclinés ?

## ***1.2 Les réalités de la prestation du service sous AES-SONEL et ses répercussions sur la qualité du courant électrique***

Au moment où AES-SONEL cède ses actifs au fonds britannique *Actis* en 2014, on pouvait à *priori* affirmer, sous réserve d'une exploitation des données statistiques, que le bilan de cette dernière en matière du développement des infrastructures de production, de transport et de distribution se situait aux antipodes des attentes (Bamal, 2016). Dans l'incapacité de faire face aux grands travaux de construction et de réhabilitation des barrages hydroélectriques et de retenue, l'Etat du Cameroun avait vite pris conscience de ce que le cahier des charges relatif au contrat cadre était au-dessus de la taille de l'entreprise américaine. En 2004, c'est au moment où la crise énergétique battait son plein que cette prise de conscience devenait effective avec la mise sur pied d'un Comité de Pilotage Energie (CPE). Cette structure ad hoc avait pour mission de proposer, au-delà du diagnostic, des solutions efficaces aux problèmes énergétiques en général et du secteur d'électricité en particulier (Bignom, 2016). Pour ce faire, les suggestions avaient été faites pour redresser à court, moyen et long terme le secteur de l'électrique.

A court terme, il avait été proposé le développement du programme thermique d'urgence, et à moyen et long terme le développement des grands travaux hydrauliques et thermiques, le

développement des lignes de transport et de distribution. C'est pour cette raison que l'essentiel des grands travaux qui a été effectué au niveau du parc de production va se faire dans le cadre du programme thermique d'urgence. Au total, douze opérations ont été effectuées par l'Etat et des partenaires, puis mises à la disposition de l'AES-SONEL, dans l'optique de renforcer le parc thermique de production d'électricité. Les travaux de nouvelles centrales ainsi que ceux de renouvellement et de réparation sur les centrales existantes ont été effectués comme présentés dans le tableau ci-après.

**Tableau 1 :** Inventaire des travaux thermiques d'urgence effectués sous le monopole de l'AES-SONEL

Centrales	Nature des travaux	Coût (milliards de FCFA)	Année	Puissance installée (MW)
Limbé (fuel lourd)	Construction	85	2004	85
Oyomabang (fuel lourd)	Conversion	14	2004	35
Logbaba II (fuel lourd)	Construction	4	2004	18
Douala-Bassa (fuel lourd)	Conversion	10	2004	20
Djamboutou (diesel)	Réhabilitation	10	2005	17
Dibamba-Yassa (fuel lourd)	Location	62,8	2009	88
Bertoua (diesel)	Réhabilitation	8,2	2009	8,6
Bafoussam (diesel)	Construction	14	2011	14
Bamenda (diesel)	Construction	17	2011	26
Ebolowa (diesel)	Construction	10	2011	20
Kribi (gaz)	Location	173,2	2013	216
Yaoundé-Ahala (fuel lourd)	Location	15	2014	40

**Source :** ENEO, (2015), « Compte rendu de gestion exercice 2014 », Douala, pp. 15-16.

Il ressort du tableau ci-dessus qu'avec l'appui de l'Etat et des producteurs indépendants, douze projets de construction et de

réhabilitation ont été effectués dans le cadre de l'implémentation du programme thermique d'urgence. Les travaux de construction importants furent ceux de la construction des centrales à gaz de Kribi et à fuel lourd de Limbé. La centrale à fuel lourd de Limbé, construite en 2004, vient en second rang avec 85 MW. Venaient respectivement en troisième, quatrième et cinquième position, les centrales à gaz-oil de Bamenda, Ebolowa et Bafoussam, toutes les trois mises en service en 2011.

Il y a donc lieu de relever que, l'option pour l'énergie thermique n'était qu'un simple moyen de stabilisation et de sauvetage, car ces centrales thermiques ne pouvaient pas couvrir les besoins sans cesse croissants des consommateurs. Il fallait absolument que l'Etat trouve des moyens pour effectuer les travaux de construction et de réhabilitation des infrastructures hydroélectriques et des barrages de retenue (Foundikou, 2014 : 27). Les retards dans la recherche des fonds pour la réalisation de ces projets ont fait qu'à la fin du séjour de AES, certains de ces projets n'étaient que dans leur phase de démarrage. Dans ce contexte, la situation de l'offre d'électricité était loin de la satisfaction ; d'où une distribution difficultueuse par rationnement, entraînant le développement des coupures d'électricité prolongées dans certains quartiers des grandes villes et en milieu rural.

### ***1.3 Le développement du phénomène de délestage dans le réseau électrique***

Les données chiffrées sur le temps moyen de coupure enregistré durant la période de AES-SONEL, contenues dans le tableau ci-après, présentent l'état de précarité dans lequel l'opérateur américain a laissé le secteur d'électricité au Cameroun :

**Tableau 2:** caractéristiques de la prestation du service d'électricité dans les réseaux électriques au Cameroun de 1991 à 2014

Opérateurs	Année	Nombre d'incidents	Durée totale (mn)	Nombre d'incidents aux 100 km	Temps moyen d'interruption	Temps équivalent de coupure (h)	Energie non distribuée (kWh)
	1991	895	22042	8,95	82	8	2111006

SONEL	1992	1059	260294	10,59	97	9,5	2407860
	1993	1265	311280	12,66	116	11	2799801
	1994	1331	327381	13,31	122	11,6	2952356
	1995	1397	343482	13,97	128	12,2	3952356
	1996	1604	394468	16,04	147	14	3554151
	1997	1790	440087	17,90	164	15,6	3960001
	1998	1856	456188	18,56	170	16,2	4122830
	1999	2173	534009	21,73	199	19	4833789
	2000	2588	635981	25,88	237	22,6	5851025
	2001	2594	731834	25,94	278	26,5	6732955
AES-SONEL	2002	2606	810078	26,06	308	29,4	7452717
	2003	2618	888201	26,18	339	32,3	8177415
	2004	2632	966481	26,32	367	43,1	11254994
	2005	2648	1044761	26,48	396	52,4	14368110
	2006	2665	1088196	26,65	401	54,3	14884220
	2007	2680	1112007	26,8	432	57,41	15006876
	2008	2699	1234012	26,99	466	58,7	15101399
	2009	2715	1341154	27,15	487	59,7	15614287
	2010	2739	1388958	27,39	494	60,6	15838161
	2011	2845	1460127	28,45	609	61,27	16001341
	2012	3004	1560188	30,04	636	61,6	16110240
	2013	3102	1599130	31,02	682	64,7	16896956
	2014	3117	1882346	31,17	758	68,2	17823124
<b>TOTAL</b>		<b>54623</b>	<b>20830694</b>	<b>546,23</b>	<b>8115</b>	<b>869,17</b>	<b>227 807 970</b>

**Source :** Compilation des données, à partir de SONEL, « Rapport d'activité, exercice 1998-1999 », juillet 2000, pp. 21-36., AES-SONEL, « Plan d'Affaires 2005-2009 », pp. 21-23., AMINEPAT, 4AF, Etude diagnostique du secteur de l'énergie au Cameroun, pp. 26-27.

L'examen de ce tableau montre que, le bilan du mandat écourté de l'AES-SONEL fut décevant en matière de la promotion d'un service d'électricité de bonne qualité. Il ressort selon les statistiques, que l'expertise américaine n'a pas pu venir à bout des difficultés qui étaient à la base même de la privatisation. En effet, la réalité de la situation du système électrique camerounais est que, de 1991 à 2014, la qualité de service technique de l'électricité s'est considérablement dégradée. Comme sous la SONEL, la situation qui prévalait sous l'AES-SONEL fut celle d'un réseau électrique sinistre avec l'expansion et la récurrence des incidents. Le nombre de ceux-ci enregistré en 1991, de l'ordre de 895 occurrences, fut porté à 2594 en 2001 à la date de la privatisation,

puis à 3117 en 2014 au moment où AES-SONEL quitte la scène managériale. 54623 incidents, soit 546,23 incidents aux 100 km au total inventoriés au fil des années, furent sources de plusieurs ruptures, interruptions et coupures du courant électrique à travers les centres urbains et ruraux au Cameroun. Ces désagréments, connus sous le terme de délestage, vont devenir récurrents et contraignants. Selon les statistiques du précédent tableau ci-dessus, le temps moyen d'interruption fut de 82 mn en 1991. Il va passer de 278 mn en 2001 à 758 mn en 2014, soit à cette date près de 13h de temps d'interruption, de perturbation dans le réseau électrique.

Le temps équivalent de coupure, quant à lui, était de 8 h en 1991, puis passa à 26,5h en 2001. En 2014, il était de l'ordre de 68,2 h soit pratiquement 36 jours de privation en électricité cette année-là. Ces statistiques concourent à montrer que plusieurs phénomènes de délestage dus à l'apparition de plusieurs incidents dans le réseau furent une des caractéristiques manifestes de la dégradation de la qualité de service technique de l'électricité au Cameroun.

Selon les données chiffrées de la dernière colonne de ce tableau ci-dessus, les pertes énergétiques qui ont été enregistrées furent de l'ordre des millions de kWh à travers les réseaux électriques au cours de la période SONEL, puis de celle d'AES-SONEL. En 1991, la situation fut évaluée à 2.111.006 KWh de perte. Elle fut estimée à 6.732.955 KWh en 2001 puis à 17 823 124 KWh en 2014. Selon les calculs des données de la période AES-SONEL, les pertes énergétiques enregistrées du fait des multiples incidents à travers les réseaux étaient de l'ordre de 191 262 795 kwh. Quelles ont été les effets de ces ruptures du courant en milieu social au Cameroun ?

## **2. Les répercussions du phénomène de délestage en milieu social au Cameroun**

La détérioration des conditions de vie sociale des populations au quotidien, le ras-le-bol et les mouvements d'humeur, symptôme d'un mal être accablant et la récurrence des incendies mortels, constituent la grille des conséquences du phénomène des délestages d'électricité à travers les villes et localités camerounaises.

## **2.1 La dégradation des conditions de vie sociale des populations**

Il ressort d'une lecture plurielle d'articles des journaux et des témoignages des usagers que l'effet direct des coupures intempestives prolongées dans le domaine social est la détérioration des conditions de vie des populations. Les ménagères, les écoliers et patients dans les hôpitaux ont souffert au cours de cette période. Face à cette situation, des voix de déception, du désenchantement retentirent de plusieurs horizons. Les reportages qui ont été effectués par les journalistes sur cette question furent servis sous une tonalité satirique.

Osvalde Lewat, Irenne Morikang et Roger Owona pour ne citer que ceux-là, font partie des Camerounais qui ont, de manière ouverte, exprimé leurs aversions contre les coupures intempestives du courant électrique à travers les colonnes du quotidien public *Cameroon Tribune*. On lit dans leurs argumentaires et narrations, les dures réalités quotidiennes des populations privées du courant électrique.

En effet, pour Osvalde Lewat, journaliste au quotidien public *Cameroon Tribune* :

Toutes ces coupures et recoupages intempestives qui ne signifient désormais plus qu'une seule chose : AES-SONEL est défaillant. Yaoundé, Douala, Garoua, Bafoussam, bref tous les grands centres urbains qui se vantaient, il n'y a pas si longtemps encore, de pouvoir bénéficier de l'électricité normalement sont désormais logés dans la même enseigne que les autres. Ces petites villes ou villages où la lumière connaît son heure de couvre-feu. Il n'y a plus de « priviléges » et les problèmes d'électricité sont le lot du Cameroun tout entier (Lewat, 2001 :6).

Dans un style évènementiel, Irenne Morikang, allant dans le même sens, présente le film d'une journée de décembre 2001 passée sans énergie électrique. Dans sa narration, elle lève davantage un pan de voile sur ce qu'endurent les populations sevrées intempestivement du courant électrique en ces termes :

*At about 7: 00 pm last Wednesday december 11, Yaoundé was*

*plunged into darkness. The power failure lasted about 30 minutes. Most inhabitants were however not surprised. Electricity failure in Yaoundé, as is the case in most other towns of the country, is today the norm rather than the exception. A day hardly goes by without a cut in electricity. The power failures are usually unannounced. In the same light the duration has to go for hours without electricity. The consequences of this are disastrous. Many people have lost electrical appliances such as TV sets, radios and computers. Similarly, there is an unquantifiable amount of food loss caused by the lack of proper conservation due to the black outs. Most food items conserved in refrigerators constantly perish because they cannot withstand the energy fluctuation (Morikang, 2001:8).*

Une peinture presque lugubre de la situation dans laquelle vivaient les populations dans les centres urbains se trouve dans l'embarras et l'angoisse de Roger Owona à travers le texte ci-après :

Finalement où donner la tête avec cette histoire d'électricité ! S'en passer ? La barrer une bonne fois pour toutes ? Soyons sérieux ! A quelques jours de l'an 2002, on ne va pas retourner à l'âge de la pierre. Et pourtant, c'est à cet âge immémorial qu'on se retrouve avec une terrible régularité quelque temps. Oui chaque jour ou presque, les habitants de Yaoundé découvrent ce qu'était cette cité, au temps de la ...barbarie. Dans la nuit, un immense trou noir. Une sorte de monstre insaisissable. Une terrifiante montagne de ténèbres (Owona, 2001 :10).

A la lecture de ces textes, on réalise que la fourniture du courant électrique fut au cours de cette période, une très grande préoccupation au Cameroun.

Sur le plan éducatif, nombreux étaient les apprenants et formateurs qui passaient des nuits dans l'opacité en milieu urbain comme en campagne. Ils étaient souvent obligés de réviser ou de préparer les leçons à la lueur des lampes tempêtes ou des bougies autour desquelles rodaient souvent les phocènes sortis de la nuit opaque (Nkwebo, 2015 :2).

La situation devenait plus contraignante pour les apprenants quand le phénomène des délestages s'intensifiait à la veille des examens et concours. Dans ces conditions, ces derniers furent appelés à doubler d'effort, car l'électricité contrôlait désormais l'emploi du temps. La nuit de grand calme n'est plus le moment indiqué. Il fallait parfois travailler en journée malgré les bruits (Bihel, 2015 :12). Ces conditions précaires de travail, laissaient certains parents dubitatifs par rapport au sort de leurs progénitures aux examens. Mireille Matoa, mère de trois enfants en classe d'examen en 2014, vivant elle-même les perturbations du service d'électricité, traduisit son doute en ces termes : « à cette allure, je ne serai pas surprise que le taux d'échec aux examens cette année soit très élevé puisque les enfants n'ont pas eu la possibilité de bien étudier leurs leçons à cause des délestages » (propos recueillis par Mouthé, 2015 :6).

Malgré les dispositions de textes réglementaires qui protègent les secteurs sensibles comme celui de la santé, les patients et l'ensemble du corps médical paient également le prix des coupures intempestives du courant électrique. Les hôpitaux, les CMA et les CSI au même titre que les universités, les lycées, collèges et écoles sont régulièrement sevrés de l'énergie électrique pendant des heures (Nonos, 2015 :4). Durant ces temps, les malades et l'ensemble du service médical éprouvent d'énormes difficultés.

Après l'école et l'hôpital, il faut relever que les ménages, les amoureux de la belle vie ne furent point épargnés des délestages. Intempérisvement sevrés, les premiers endurent aussi l'obscurité de la nuit opaque (Kaldaoussa, 2015 :4). Ils partagent en commun l'angoisse, la déception, le désarroi et la désillusion de la privation, de la « contrainte d'une vie sans vie : c'est-à-dire sans éclairage et possibilité d'accéder à l'information radio-télévisée et cybernétique » (Mouthé, 2015 :6). Pour les amoureux de la belle vie, les habitués des coins chauds et des feuilletons télévisés, ce fut régulièrement de l'amertume dans « un monde androïde » où tout est électrique (poste radio, téléviseur, téléphone, tablettes, ordinateurs, systèmes d'alarmes, outils de démotique, etc.). Ce qui semble être plus choquant et lugubre est que derrière les délestages, se produisirent souvent des courts-circuits, sources de plusieurs incendies aux effets humanitaires catastrophiques.

## **2.2 Les drames humanitaires du phénomène des délestages sous AES-SONEL**

Elles sont nombreuses, les familles camerounaises qui ont été endeuillées suite aux court-circuits incendiaires provoqués par les coupures intempestives du courant électrique. A titre d'illustration, il convient de noter qu'au cours de la période AES-SONE, plusieurs cas d'incendies mortels ont été enregistrés. Ceux de l'année 2013 récapitulés dans le tableau ci-après traduisent à bien des égards cet état déplorable des choses.

**Tableau 3 :** Inventaire des court-circuits mortels dans la ville de Douala en 2013

Ville	Date	Cause du drame	Quartier	Bilans
Douala	11/02/13	court-circuit	Ange Raphael ESSEC	04 enfants morts
	02/03/13	court-circuit	Bonabéri	01 mort et plusieurs blessés
	01/04/13	court-circuit	Yassa	02 blessés graves
	16/04/13	court-circuit	Dog-bong	01 mort, plusieurs brûlés
	17/04/13	court-circuit	Bassa	02 morts
	10/05/13	court-circuit	Akwa	01 mort
	26/05/13	Court-circuit	Maképé Missoko	02 morts
	06/08/13	court-circuit	Bépanda	01 mort
	30/10/13	court-circuit	Makeya	02 morts
	07/12/13	court-circuit	Bepanda	01 mort
	10/12/13	court-circuit	Ndogbong	01 mort
Total				19 morts et plusieurs blessés

**Source :** MINATD, Annuaire statistique 2013, pp.214-218 et 227.

**Tableau 4 :** Inventaire des cout-circuits mortels dans les autres villes camerounaises

Ville	Date	Cause du drame	Quartier	Bilans
Kribi	06/05/13	court-circuit	Petit Paris	01 mort
	17/11/13	court-circuit	Ngoye	03 morts
Yaoundé	24/01/13	court-circuit	Mimbomang	03 morts
Akonolinga	31/07/13	court-circuit	Centre	01 mort
Yokadouma	22/09/13	court-circuit	Marché	02 blessés graves
Kumba	01/04/13	court-circuit	Barombi	01 mort
Ngaoundéré	27/02/13	court-circuit	Troua-Mala	01 mort
Kousseri	17/03/13	Court-circuit	Kodogol	01 mort, plusieurs cases brûlées, pertes matérielles et plusieurs familles sans abris
Manjo	20/04/13	court-circuit	Ecole	1 mort et 1 blessé
Total				13 morts, 03 blessé et plusieurs maisons calcinées et dégâts matériels

**Source :** MINATD, Annuaire statistique 2013, pp.214-218 et 227.

L'examen de ces tableaux présente un climat social de consternation, de nécrologie causé par les désagréments du secteur de l'électricité en 2013. Le bilan au niveau des pertes en vies humaines fut de 33 morts à travers les centres urbains. Douala, la ville la plus endeuillée avait enregistré 12 cas d'incendies, avec au total 19 morts. L'incendie le plus meurtrier fut celui survenu le 11 février derrière l'ESSEC. Au cours de ce drame, 4 enfants avaient trouvé la mort. Yaoundé et Kribi avaient enregistré 3 morts chacune. Kumba, Ngaoundéré et Manjo enregistrèrent, chacune, 1 mort. En plus de ces

cas de décès, plusieurs blessés furent enregistrés et plusieurs familles se sont retrouvées sans abris ; d'où le ras-le-bol de certains usagers.

### ***2.3 Le ras-le-bol des usagers vis-à-vis de la prestation des services d'électricité sous AES-SONEL***

Face aux désagréments du système électrique camerounais, l'espoir de retrouver un lendemain meilleur qui animait les usagers à l'arrivée de l'entreprise américaine, s'est transformé progressivement en amertume. Certains usagers victimes de ces désagréments ont choisi la rue pour exprimer leur désappointement, leur ras-le-bol, à l'égard de la prestation de l'AES-SONEL. D'autres se sont confiés à la presse espérant une amélioration.

En ce qui concerne ceux qui avaient choisi les manifestations par voie de mouvement de grève à travers les rues, il y a lieu relever parmi tant d'autres et à titre d'illustration deux évènements majeurs qui ont, en 2007, secoué la quiétude sociale des populations au Cameroun.

Il s'agit du mouvement d'humeur du 17 septembre 2007 conduit par les populations d'Abong-Mbang et ses environs pour revendiquer le retour du courant électrique après une longue rupture. Le bilan de cette manifestation très bruyante fut lourd : 2 morts (les jeunes écoliers nommés Shimpe Poungou Zok Jean Jaurès, 15 ans et **Mvogo** Awono Bertrand Marcel, 17 ans), 12 blessés et des dégâts matériels importants, notamment l'incendie du Service de la préfecture d'Abong-Mbang (Waffo, 2007 : 7).

Et puis, celui du mercredi 7 au vendredi 9 novembre 2007 conduit par les écoliers de la ville de Kumba plus précisément au lieu-dit Kam-Borombi, pour réclamer le retour du courant électrique en rupture depuis neuf jours. Le bilan de cet autre malheureux évènement qui aurait pu être évité fut également très lourd : un mort (Ngome Nkwelle Herbert, élève de *from 3* du *Government technical school* (Cetic) de Kumba), de nombreux blessés graves et d'importants dégâts matériels dont l'incendie de la sous-préfecture de Kumba (Epale, 2016 :5).

Pour ce qui est des usagers qui ont choisi exprimer leurs sentiments de désapprobation contre la mauvaise prestation du service d'électricité de l'AES-SONEL au Cameroun à travers la presse, on note parmi eux, d'une part, les plus sceptiques, c'est-à-dire ceux qui ne trouvaient aucune satisfaction en la présence de l'entreprise américaine au Cameroun et, d'autre part, les modérés constitués de ceux qui

pensaient qu'il fallait accorder un peu plus de temps à AES-SONEL afin qu'elle améliore la qualité du service d'électricité.

Pour les plus déçus, par ailleurs majoritaires au sein de l'opinion nationale, la privatisation n'a rien apporté comme solution aux problèmes énergétiques au Cameroun. Claude Alima, Dieudonné Kamokwe et Lazare Enama affichèrent leur extrême déception vis-à-vis de la prestation de l'AES-SONEL. Pour Claude Alima :

Je trouve que les choses n'ont pas changé. Au contraire les coupures sont devenues, de plus en plus, régulières, intempestives. Pour une revalorisation de la chose je m'attendais à ce que l'AES-SONEL puisse satisfaire effectivement ses clients. Mais on se rend compte que ce sont de mêmes lamentations qu'on enregistre partout. Dans certains ménages, les enfants ont des problèmes d'yeux parce que l'éclairage est constamment faible. J'avoue qu'on ne constate pas que la SONEL a été rachetée par les Américains...parce que rien n'a changé au niveau de la qualité des services (propos recueillis par Messina, 2001 :10).

Dans le même ordre d'idées, Dieudonné Kamokwe pensait que :

*I personally was thinking that with the privatization of SONEL many problems would be solved. But as the day goes by one notices that things are not going on the way they were expected. There has been a lot of power failure recently. Before privatization we did not have a lot power failure. Privatization has not solved the problem5 (propos recueillis par Messina, 2001:10)*

Sous l'effet de l'embarras et de l'angoisse, Lazare Enama, quant à lui, relevait que :

C'est un peu difficile de dire qu'il y a un changement, puisque les coupures intempestives n'ont pas cessé. Elles sont devenues plus fréquentes et régulières. Les conséquences sont nombreuses. Nos appareils ménagers sont constamment gâtés... Les factures sont élevées... Les clients observent toujours le même scénario qu'au temps de la SONEL. On se demande bien si on a vraiment

privatisé cette société. Les usagers espéraient que la société change de fond en comble, mais on constate qu'il n'y a rien de nouveau. C'est un leurre (propos recueillis par Messina, 2001 :10).

Il ressort de leurs déclarations, le sentiment de la déception et du regret qui fut par ailleurs celui partagé par la majorité des Camerounais vis-à-vis de la prestation d'AES-SONEL. Mais, il faut noter que, contrairement à ces derniers, il y avait ceux qui pensaient qu'il fallait qu'on accorde un peu du temps à AES-SONEL pour qu'elle puisse venir à bout des délestages. Manda Etoundi, cadre au FOGAPE à Yaoundé, fut de ceux qui partageaient cet avis.

*I think it is worthwhile giving AES-SONEL some time to work, to apply the policies. It is not a matter of one day. AES-SONEL should be given at least one year before the work can be assessed in the field. There has been a lot of power failure and this has been very disturbing in our office work and even at home. But we have to give some time for new management to convince all the workers on the importance of their action* (propos recueillis par Messina, 2001:10)

La précision qu'il y a lieu de faire est qu'au moment où *Cameroon Tribune* choisit de recueillir les avis des usagers sur les mutations managériales dans le secteur d'électricité, il y avait de cela quatre mois et 26 jours qu'AES-SONEL était en activité au Cameroun. De ce point de vue, on pourrait bien comprendre les modérés. Mais seulement, le temps sollicité passé, la situation se dégrada davantage (Anonyme, 2016). C'est sans doute ce qui a amené de nombreux observateurs à dire que la privatisation de la SONEL fut une erreur monumentale. Sinon comment comprendre qu'après treize années sous l'expertise de la compagnie américaine AES Sirroco Ltd, on n'est pas parvenu à sortir de la précarité ? Jean Foumane, Président du Syndicat National de l'Energie Electrique (SNEE), est de ceux qui qualifiaient cette privatisation « d'échec, d'arnaque, des ténèbres, de régression économique et d'arrogance ! » (Mouthé, 2015 : 6). Pour le syndicaliste, aucune raison structurelle ne pouvait justifier cette privatisation, ce d'autant plus que la SONEL ne se portait pas aussi mal. De ce fait, le

syndicaliste relève que la privatisation de la SONEL fut la conjonction malheureuse de trois facteurs :

Premièrement, le diktat des bailleurs de fonds, auteurs et bénéficiaires des multiples plans d'ajustement structurels, deuxièmement, la convoitise prébendier de certains nationaux qui pour assouvir des ambitions de carrière, renforcer leurs positionnements politiques, densifier le confort de leurs portefeuilles monétaires, ont tout au long du processus de privatisation, brillé par un antipatriotisme outrancier, troisièmement, le fallacieux prétexte du manque de capacité d'autofinancement interne de l'ex-SONEL (propos recueillis par Mouthé, 2015 : 6).

A propos de l'autofinancement, il a été relevé que, si une seule hausse de tarifs avait été accordée à ce moment fatidique à la SONEL, ou un seul emprunt obligataire, celle-ci aurait pu faire face au renouvellement de ses équipements, sans asphyxier les consommateurs comme ce fut le cas sous la concession de l'AES-SONEL (Bignom, 2018).

## Conclusion

Au terme de cette réflexion sur les effets pervers du phénomène de délestage sur la quiétude sociale en milieu camerounais sous la concession de l'AES-SONEL, force est de noter, eu égard à l'explication des raisons fondamentales de l'intensification du phénomène de délestage et à la description des dures réalités sociales vécues par les populations camerounaises au cours de cette période, que le choix que le Cameroun avait fait en confiant un secteur aussi sensible comme celui d'électricité à un opérateur étranger pour espérer une amélioration optimale de la qualité du courant électrique n'a pas été le meilleur. Dire que le Cameroun s'était trompé en suivant les prescriptions des institutions de Bretton Woods n'est certainement pas une exagération. Par les données chiffrées et les témoignages mobilisés, les usagers d'électricité au Cameroun gardent le souvenir d'un service d'électricité, sous le concessionnaire américain, bloqué au parking de la précarité, du déficit caractérisé par les coupures, les ruptures étalées sur

plusieurs jours et les chutes et les surtensions, car aucune ville camerounaise ne fut pas à l'abri de ce phénomène. Un phénomène détestable qui fut à l'origine de la détérioration de la quiétude sociale et de plusieurs drames humanitaires. Malgré les réformes et les projets en cours de réalisation en terme de construction des barrages hydroélectriques, des centrales solaires, des lignes de transport et de distribution, le phénomène de délestage n'est pas encore à ce jour réduit à des proportions raisonnables en milieu camerounais. Toute chose qui montre que, non seulement, la bataille énergétique est loin d'être gagnée au Cameroun, mais aussi et surtout tout l'intérêt pour le Cameroun à opérer des profondes réformes dans ce secteur afin d'améliorer son offre d'électricité sur les plans quantitatif et qualitatif.

## Sources et références bibliographiques

### ➤ Archives

**AMINEPAT**, (2002), 4AF, Etude diagnostique du secteur de l'énergie au Cameroun.

**AARSEL**, (2001), 4DP007, Cahier des charges du contrat de concession et de Licence, Yaoundé.

### ➤ Sources orales

Nom(s) et Prénom (s)	date d'entretien	Lieu d'entretien	Age	statut professionnel
Alima Joseph	octobre 2017	Yaoundé	64 ans	Ingénieur MINEE à la retraite
Anonyme	mars 2016	Yaoundé	70 ans	Cadre AES-SONEL à la retraite
Bamal Jacques	mars 2016	Douala Bonandjo	56 ans	Conseiller technique auprès du Département Business plan d'Eneo
Bignom Blaise	novembre 2018	Yaoundé	58 ans	Cadre MINEE à la retraite
Epale Salomon John	mars 2016	Kuma	70 ans	Cadre AES-SONEL à la retraite

➤ Références écrites

• Articles des journaux

**Bihel, Blaise**, (2015), « Examens officiels 2015, l'électricité fausse compagnie aux candidats », *Le Messager*, no 4337.

**Eboa, Paul**, (2001), « SONEL, une page est tournée », *Cameroon tribune*, no 6353.

**Fogang Néguin, Noel Joël**, (2015), « Déléstages : reculade, les populations obligées de retourner aux sources traditionnelles d'éclairage », *L'effort camerounais*, no 609.

**Guepi, Nicodème**, (2015), « Energie électrique, les populations n'y voient que du feu », *Mutations*, no 3909.

**Kaldaoussa, Jean**, (2015), « Extrême-Nord, Déjà près de 2 mois sans électricité », *Mutations*, no 3913.

**Lewat, Osvale**, (2001), « Aes SONEL : le courant ne passe plus », *Cameroon tribune* no 7498.

**Matia, Jean Roger**, (2007), « Electricité : inquiétants délestages », *Cameroon tribune*, no 8818/5017.

**Messina, Elvis.**, (2001), « AES-SONEL : où est passé le courant ? », *Cameroon Tribune*, no 4123.

**Morikang, Irenne**, (2001), « Electricity Users in Distress », *Cameroon tribune*, no 4627.

**Mouthé, Georges.**, (2015), « Crise énergétique : la note salée des coupures d'électricité », *L'effort camerounais*, no 609.

**Nkwebo, Denis**, (2015), « Des délestages sans fin, de AES-SONEL à Actis », *Le jour*, no 1942.

**Nonos, François**, (2015), « Coupures d'électricité : Douala hausse le ton », *Mutations*, no 3913.

**Owona, Roger**, (2001), « Humeur : le courant passe...de travers », *Cameroon tribune*, no 4627.

• Rapports et autres documents

**ENEOP**, (2015), « Compte rendu de gestion exercice 2014 », Douala, 197 P.

**MINATD**, (2014), Annuaire statistique 2013, Yaoundé, 398P.

**PNUD**, (2014), « Cameroun-contribution à la préparation du rapport national », 377 P.

- **Ouvrages**

**Berthonet, Albert**, (1977), *Guide du chercheur en Histoire d'électricité*, Paris, Editions La Mandragore, 361 P.

**Fondation Friedrich Ebert**, (1995), *Les privatisations au Cameroun : bilan et perspectives*, Yaoundé, ISH, 218 P.

- **Thèse et Mémoire**

**Foundikou, Ismaël**, (2020), « L'industrie électrique et le développement socio-économique du Cameroun (1948-2014) », Thèse de Doctorat PhD en Histoire économique et social, Université de Yaoundé, 557 P.

\_\_\_\_\_, (2014), « Le barrage de retenue de la Mapé à Magba au Cameroun (1985-2010) », Mémoire de Master en Histoire économique et social, Université de Yaoundé, 137 P.

**Tatietsé, Olivier, Kemajou, Alexandre et Diboma, Blaise, Salmon**, (2016), « Offre d'électricité et développement des entreprises industrielles au Cameroun », Mémoire de DIPET II, INSET-Université de Douala, 124 P.